

Lexique

En partenariat avec



- Action

Une action est un titre de propriété sur une partie du capital d'une société. Le propriétaire, appelé actionnaire, a un droit de regard sur la gestion de l'entreprise, un droit de vote aux assemblées générales et, si les résultats le permettent, le droit à une part des résultats de la société, versés sous la forme de dividendes. Cette rémunération n'est pas garantie. En cas de difficultés ou de faillite de la société, l'action peut perdre toute valeur.

- ADR

Un American Depositary Receipt (ADR) est un titre de propriété négociable émis par une banque américaine, coté sur les marchés américains (NYSE, NASDAQ, AMEX), et représentant une partie du capital d'une société non-américaine. Ces titres se négocient en dollars américains, et paient également des dividendes en dollars américains. Le prix de l'ADR est généralement équivalent à celui du titre coté en monnaie local, ajusté selon le ratio du nombre d'ADR pour une action ordinaire.

- Animateur de marché

Le market maker ou teneur de marché est un acteur du marché (banque ou institut de titres) qui fixe les

prix. Sa tâche consiste à fixer les cours d'achat et de vente afin de permettre le négoce des produits. Sur les produits structurés et les produits de Bourse, l'animateur de marché assure la liquidité du marché secondaire en proposant une fourchette de prix achat/vente fixée autour de la valeur de marché du produits.

- Appel public à l'épargne

L'Appel public à l'épargne est une procédure d'émission visant à proposer la commercialisation de titres financiers au public.

- Arbitrage

L'arbitrage est une opération consistant à vendre un actif pour en acheter un autre, et à réaliser un gain sans risque, par exemple par l'exploitation d'inefficités du marché. Pour exemple, vendre une action cotée en dollar sur un place boursière et acheter la même action cotée en euros sur une autre place, alors que les cours ne reflètent pas précisément le taux de change euro/dollar.

- Barrière désactivante

La barrière désactivante (ou knock-out) sur un produit structuré ou un produit de Bourse est un niveau désactivant. Si le cours du sous-jacent atteint ou dépasse le niveau de la barrière, le produit est désactivé. En fonction du produit, le franchissement d'une barrière désactivante peut entraîner une perte partielle ou totale du montant investi.

- Bear/Bull

bear ("ours") et bull ("taureau") sont des termes anglo-saxons utilisés pour décrire la tendance d'un marché : un « bear market » est un marché boursier orienté à la

baisse (l'ours baisse la tête)

- Bear market rally

Le terme bear market rally décrit un marché boursier dont la tendance de fond est baissière (bear")

- Benchmark

Le benchmark est un terme anglo-saxon désignant l'indice de référence utilisé pour la gestion d'un fonds ou d'un produit structuré. Le benchmark permet d'effectuer des comparaisons de performance entre différents fonds ou produits ou encore pour mesurer la création de valeur (alpha).

- Bid only (à l'achat seulement)

Un produit de Bourse est dit «Bid Only» lorsqu'il n'est plus possible de l'acheter auprès de l'émetteur ou du teneur de marché. Cette situation se produit lorsque l'intégralité des titres émis a été cédée sur le marché. En revanche, il reste possible de vendre ce produit.

- Bon de souscription d'actions

Un bon de souscription d'actions est un instrument financier conférant le droit à son titulaire d'acheter des actions d'une société (les actions de l'entité qui a émis ce bon) à une valeur donnée et durant une période précise. Le bon de souscription d'action (parfois désigné par son acronyme BSA) est négociable. Il peut être utilisé librement entre la date d'émission et la date d'échéance convenue. Le bon de souscription d'action peut faire l'objet d'un échange contre une action ou une obligation.

- Bon d'option

Un bon d'option est une forme de titre utilisée par les émetteurs pour lancer certains produits de Bourse, en

particulier pour les produits à effet de levier (warrants ou certains turbos...).

- Call

Un Call est une option d'achat qui confère le droit, et non l'obligation, d'acheter une certaine quantité d'un actif (appelé le sous-jacent ou support) à une ou plusieurs date(s) ou pendant une période et à un prix déterminé (prix d'exercice). L'acheteur du call paie une prime pour obtenir ce droit et, en contrepartie, le vendeur s'engage à livrer l'actif en cas d'exercice.

- Cap

Le cap est une limite à la hausse. Lorsqu'un produit structuré est assorti d'un cap, le potentiel de gain de l'investisseur est limité. En contrepartie les conditions de performances sont plus attrayantes en cas de stabilité ou de hausse modéré du sous-jacent.

- Capital garanti

Sur certains produits structurés le capital peut être garanti. Le souscripteur est garanti de retrouver à l'échéance 100% du capital investi hors frais. Si le produit est dit à capital protégé c'est seulement une partie du capital qui sera garantie à l'échéance.

- Capital investi

Le capital investi est le montant réellement placé sur le produit. Il s'entend hors frais.

- Carnet d'ordre

Le carnet d'ordres d'un titres indique les prix et les volumes proposés par les acheteurs (buy) et les vendeurs (sell). Dans le cas des produits structurés et produits de Bourse, le carnet d'ordre est animé par un ou plusieurs teneurs de marché (cf. infra) qui assurent) la

liquidité du marché secondaire.

- Certificats

Un certificat est une valeur mobilière lancée par un émetteur de produits structurés ou produits de Bourse. Sa valeur de remboursement est liée par une formule mathématique à un ou plusieurs actif(s) sous-jacent(s). Le rapport entre le certificat et le sous-jacent constitue la parité (par exemple 10 certificats pour 1 action). Sa date d'échéance est généralement fixée à l'émission, toutefois certains peuvent avoir une durée illimitée et prévoir des conditions de remboursement anticipées. La forme certificat est très utilisée sur les produits de Bourse, en particulier pour les produits d'investissement et certains turbos, aux côtés des bons d'options pour les produits à effet de levier (warrants, turbos...).

- CFD

Un CFD « Contract for Difference » ou contrat sur différence est un produit dérivé qui se matérialise par un contrat conclu entre un acheteur et un vendeur en vue d'échanger la différence entre le cours actuel d'un actif sous-jacent et son cours lors de la clôture du contrat. L'acheteur comme le vendeur du CFD sont dans l'obligation d'échanger cette différence et accepte donc un risque de perte supérieur au montant initial.

- Change à terme

Un contrat de change à terme est une transaction au titre de laquelle les parties s'engagent à échanger des devises à une date future et à un prix donné, convenus au moment de la transaction. Ce cours est appelé le prix à terme. Les banques cotent des prix à terme sur les principales devises.

- Contrat à terme

Un contrat à terme (ou future) est un contrat standardisé portant sur un actif sous-jacent (actions, indices, devises, taux d'intérêt, marchandises...) par lequel les parties s'engagent à échanger à une date ultérieure (la date de livraison) une certaine quantité du sous-jacent à un prix ferme.

- Contrat d'échange (taux, performances...)

Un contrat d'échange (ou swap) est un contrat par lequel les parties s'engagent à échanger des flux de capitaux sur une période déterminée et à des conditions convenues. Les swaps les plus connus sont les swaps de taux d'intérêt et les swaps de devises. Par exemple, via un swap de taux, les parties peuvent s'engager à échanger un taux d'intérêt variable contre un taux fixe.

- Corrélation

La corrélation entre deux actifs financiers mesure le degré de relation entre ces deux actifs. Cette mesure varie entre -1 et 1 : une corrélation de 1 indique une évolution dans le même sens des deux actifs, une corrélation de -1 une évolution en sens contraire (lorsque les cours de l'un monte, ceux de l'autre baisse). SI la corrélation est égale ou proche de 0, c'est qu'il n'y a pas ou peu de rapport entre les variations.

- Cotation (fixing, continu)

Un titre ou un produit est coté dès lors qu'il est admis à la négociation sur un marché financier ou une plateforme de négociation. Pour une action ou une obligation le cours résulte de son prix de marché, établi par la rencontre des meilleures offres de vente et d'achat. Pour un produit structuré ou un produit de Bourse la cotation est animé par un ou plusieurs teneurs

de marché qui proposent des fourchettes de prix achat/vente en fonction de la valeur de marché du produit.

- Coupon

Le coupon est un revenu fixe ou variable versé par un titre de créances (obligations, produits structurés...) à des dates déterminées.

- Cours achat

Le cours d'achat ou bi est le prix auquel un produit est vendu. Le cours acheteur est inférieur au cours vendeur.

- Cours de clôture

Le cours de clôture est le dernier cours coté d'un titre lors d'une séance boursière.

- Cours initial

Le cours initial correspond à un (ou plusieurs) cour(s) observé(s) à l'émission du produit. Selon les modalités du produit ce cours servira de référence au calcul d'un coupon, du remboursement final, d'un niveau de cap ou de barrière désactivante...

- Cours vente

Le cours de vente ou ask est le prix auquel un produit est acheté. Le cours vendeur est supérieur au cours acheteur.

- Couverture (stratégie)

La couverture (hedging) est une stratégie visant à protéger une position ou un portefeuille contre des variations défavorables des cours. Une position contraire à la position existante est constituée dans le but de minimiser voire d'annuler le risque de perte de valeur du portefeuille. Pour exemple en face d'une ligne

en actions l'investisseur peut acheter des put warrants.

- Credit default swap (CDS)

Un CDS (ou credit default swap) est un instrument financier dérivé qui permet de négocier les risques de défaillance de crédit.

- Credit linked note (CLN)

Un CLN (ou credit linked note) est un produit dont le remboursement dépend de défaillances de crédit dans un portefeuille prédéfini.

- Date de calcul

La date de calcul (ou date de constatation) est une date à laquelle le cours d'un sous-jacent est relevé. Sur un produit il peut avoir plusieurs dates de calcul : initial, intermédiaire, final...

- Date de lancement

La date (ou période) de lancement est la date à partir de laquelle le produit est lancé et peut, dans certains cas, être commercialisé.

- Date d'émission

La date d'émission correspond à la date à laquelle le produit est émis par l'émetteur. Elle peut différer de la date ou période de lancement durant laquelle le produit est commercialisé en vue de son émission à une date future.

- Delta

Le delta est un coefficient qui mesure le rapport entre la variation du cours d'un produit et la variation du cours de l'actif sous-jacent. Le delta est l'une des caractéristiques dynamiques des produits dérivés. Il mesure la variation absolue du prix d'une option par

rapport à une variation d'une unité du sous-jacent. Sur les options d'achat le delta est compris entre 0 et 100%, celui des options de vente entre -100% et 0.

- Dépositaire

Le dépositaire est un prestataire de services d'investissement (souvent une banque) chargé de la conservation des titres.

- Dérivés

Les produits dérivés sont des produits dont la valeur dépend d'un ou plusieurs actifs sous-jacent. Les produits dérivés prennent la forme d'un accord contractuel entre deux parties. Les produits structurés et les produits de Bourse sont des dérivés titrisés. Ils sont plus facilement accessibles aux investisseurs privés que les dérivés non titrisés comme les futures ou les options. La plupart des produits structurés sont construits à partir d'instruments dérivés

- Détachement de dividendes

On appelle détachement du dividende la diminution, du montant du dividende par action, du cours d'un titre, avant son versement aux actionnaires. La date du détachement est communiquée par la société après vote des actionnaires en assemblée générale sur le montant du dividende. Le paiement du dividende intervient en général 3 jours ouvrables après le détachement.

- DIC (KIDS)

Le DIC (Document d'informations clés ou KIDS en anglais) est un document, standardisé au niveau européen. De 2 à 3 pages maximum, il doit fournir une information claire, exacte et non trompeuse sur le produit concerné. Il est mis à disposition de l'investisseur avant toute décision d'investissement.

- Directive DDA (IDD)

La Directive sur la Distribution d'Assurances (DDA) est une nouvelle directive européenne entrée en vigueur en 2019. Elle a pour objectif d'uniformiser les pratiques et de rendre plus équitable la distribution d'assurances. L'assurance-vie est concernée.

- Directive MIF

La directive sur les marchés d'instruments financiers (MIF ou MiFID en anglais pour Markets in Financial Instruments) est une loi européenne entrée en vigueur en 2007. Elle vise à améliorer le fonctionnement des marchés financiers. La directive MIF 2 est elle entrée en vigueur en 2018.

- Distributeur

Le distributeur d'un produit structuré est l'intermédiaire par lequel un produit structuré ou un produit de Bourse peut être acheté ou revendu. Il peut s'agir d'un courtier, une banque, un conseiller de gestion de patrimoine... Dans certains cas le distributeur fournira un service de conseils en investissements, dans d'autres cas il fournira seulement un service d'exécution des ordres. Le distributeur est dans l'obligation de vérifier l'adéquation du profil et des besoins de chaque client, raison pour laquelle ils posent un certain nombre de questions avant l'investissement sur ces produits. Il est important d'y répondre avec précision et sincérité pour obtenir un conseil et un service adaptés.

- Diversification (stratégie)

La diversification est une stratégie d'investissement visant à détenir des actifs différents dans le but d'atténuer le risque d'un portefeuille et d'en optimiser le rendement potentiel.

- Dividende (net, brut)

Le dividende est une part des bénéfices nets d'une société versée aux actionnaires, à la fin de chaque exercice, selon un montant fixé par l'assemblée générale.

- Division du nominal (split)

La division du nominal (appelée également split), consiste à diviser le cours d'une action. L'objectif recherché est de diminuer l'investissement minimum et d'augmenter la liquidité du titre. Pour les actionnaires à la date de l'opération, la division du nominal se traduit en général par un échange d'actions ou plus rarement par une distribution d'actions gratuites. Le montant global de l'investissement reste inchangé.

- Dynamisation (stratégie)

Dynamiser son portefeuille consiste à rechercher à améliorer le rendement potentiel d'un portefeuille pour un risque donné. L'utilisation de produits structurés ou de produits de Bourse permet d'atteindre cet objectif.

- Echéance

La date d'échéance ou encore date de maturité correspond à la date limite de durée de vie d'un produit structuré ou un d'un produit de Bourse. Une fois la date d'échéance atteinte, le produit expire et la valeur de remboursement final est versée aux porteurs. Cette valeur peut être nulle sur certains produits. D'autres produits peuvent avoir une échéance ouverte ou illimitée et n'expirent que si certaines conditions sont réunies (comme par exemple le franchissement d'une barrière désactivante).

- Effet de levier

L'effet de levier mesure le rapport entre les variations

entre les cours sous-jacent et celles du produit. Pour exemple si l'effet de levier est de 5x, cela signifie que, toutes choses égales par ailleurs, le cours du produit 5 fois plus que celui du sous-jacent. L'effet de levier fonctionne à la hausse comme à la baisse, donc le potentiel de performance est plus élevé comme le risque de perte. Sur les produits structurés ou les produits de Bourse ce risque est toujours limité au montant de l'investissement.

- Elasticité

L'élasticité mesure le pourcentage de variation du produit pour une variation de 1 % du cours du sous-jacent. Mathématiquement l'élasticité est égale à Δ x Gearing.

- Emetteur

L'émetteur désigne l'entité (société ou institution financière) qui émet les Produits structurés ou produits de Bourse.

- EONIA

L'EONIA (Euro Overnight Index Average) est le taux d'intérêt de l'euro au jour le jour. Il est obtenu à partir des montants et des taux pratiqués pour l'ensemble des opérations de crédit au jour le jour, communiqués par un échantillon d'une cinquantaine d'établissements de crédit européens. Ce taux est calculé par la Banque centrale européenne, le lendemain du jour concerné à 7 heures du matin, et publié par la Fédération Bancaire de l'Union européenne.

- ETF

Les ETF sont des fonds indiciels (OPC) cotés en Bourse en continu qui répliquent le plus fidèlement possible, à la hausse comme à la baisse, la performance de leur

indice de référence. Ils permettent d'investir sur une grande variété d'indices couvrant toutes les classes d'actifs, de nombreux secteurs, régions et thèmes d'investissement. Les certificats 100% ont un objectif similaire.

- EURIBOR (Euro Interbank Offered Rate)

L'EURIBOR désigne, pour une période d'intérêts donnée, un taux calculé sur base de la moyenne des taux auxquels une série de banques de premier rang sélectionnées par la Fédération Bancaire Européenne (FBE) s'octroient mutuellement des crédits non garantis à court terme en euros.

- Exercice

L'exercice consiste à faire valoir le droit (et non l'obligation) attaché à une option (BSA, warrant...). Sur les produits de Bourse l'exercice est généralement automatique à l'échéance et les investisseurs reçoivent la valeur intrinsèque en euros. Sur certains produits il est possible d'exercer en physique et de recevoir les titres sous-jacents en contrepartie du paiement du prix d'exercice.

- Fair value (juste valeur)

La juste valeur (fair value) d'un actif est le montant pour lequel cet actif pourrait être échangé entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. Sur un produit structuré ou un produit de bourse la juste valeur se détermine selon les caractéristiques de marché et les paramètres influents sur cette valeur (cours du sous-jacent, volatilité, dividendes, taux d'intérêts, devises...). Le teneur de marché calcule cette valeur pour fixer sa fourchette de prix achat/vente.

- Fixing

Le fixing est une méthode de négociation et cotation à un cours d'équilibre, dégagé en regroupant tous les ordres d'achat et de vente, une ou plusieurs fois par jour. Ce type de cotation, qui s'oppose à la cotation en continu, est adapté au traitement des petits ordres ou aux valeurs avec une faible liquidité.

- Floor

Sur un produit structuré ou un produit de Bourse le Floor (plancher en français) désigne un niveau minimum des cours du sous-jacent.

- Fonds indiciel

Les fonds indiciels ont pour objectif de reproduire l'évolution d'un indice de référence. Ils permettent aux épargnants de suivre fidèlement la tendance des marchés boursiers.

- Fonds (OPC)

Les fonds ou organismes de placements collectifs (OPC) sont des instruments financiers mis au point par des sociétés de gestion agréées afin de gérer l'épargne publique selon une orientation définie à l'avance.

- Forwards

Les forwards sont des opérations à terme individuelles non négociés en bourse. Les partenaires commerciaux conviennent individuellement du type et du prix de l'objet du négoce, de la quantité livrable et de l'échéance correspondante. Le forward est une opération à terme non conditionnelle et non standardisée conclue entre deux parties.

- Fourchette de cours (prix)

La fourchette de cours désigne le meilleur cours

acheteur et le meilleur cours vendeur dans le carnet d'ordres d'un produit, ou encore les cours proposés par le teneur de marché.

- Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à des frais prélevés par un gérant ou un émetteur pour rémunérer sa gestion du produit.

- Garant

Le garant sur un produit structuré ou un produit de Bourse est l'entité (souvent la banque) qui garantit les titres émis en cas de défaut de l'émetteur.

- Gérant ou Gestionnaire

Personne ou société qui assure la gestion effective d'un fonds (FCP, SICAV) ou d'un patrimoine au sens large.

- Indice

Un indice boursier représente l'évolution de la valeur d'un portefeuille théorique d'actifs financiers ou non financiers. En France, le plus courant est l'indice CAC 40 composé des 40 actions des plus grandes sociétés cotées en Bourse de Paris. Chaque valeur a un poids proportionnel à la capitalisation boursière de la société (valeur de la société égale au nombre d'actions multiplié par le cours). L'indice Dow Jones est lui composé des 30 plus grandes sociétés américaines, chacune pour une action.

- Indice total return (net, gross)

Un indice total return est un indice dont le calcul tient compte des revenus (dividendes, actions...) versés par les actifs le composant. On parle aussi d'indice dividendes réinvestis. L'indice est dit net total return si le calcul tient compte du taux moyen de la fiscalité

appliquée sur ces revenus. Il est dit gross total return si aucune fiscalité n'est prise en compte.

- ISIN

Le code ISIN (International Securities Identification Numbers") est un code alphanumérique de 12 caractères permettant d'identifier internationalement les titres financier. Il permet d'identifier

- Levier

Le levier (ou gearing ou bras de levier) est le rapport du cours du sous-jacent sur le cours du produit ajusté de la parité. Il permet de calculer l'élasticité.

- Liquidité

La liquidité mesure la facilité de négociation d'un instrument financier. Sur les produits structurés et les produits de Bourse elle est garantie par l'émetteur ou le teneur de marché par la fixation constante de cours d'achat et de vente.

- Lock-in

Les produits avec lock-in permettent la fixation de gains éventuels. Lorsque le niveau lock-in est atteint, un montant correspondant au minimum au lock-in est remboursé à l'investisseur quelle que soit l'évolution du cours de l'actif sous-jacent.

- London Interbank Offered Rate ou L.I.B.O.R.

Le LIBOR est le taux de prêt interbancaire offert sur le marché des eurodevises de Londres. Il s'agit du taux de référence au jour le jour auquel les banques se prêtent mutuellement de l'argent sur le marché interbancaire de Londres. Le LIBOR est aussi le taux directeur pour les taux applicables aux émissions et aux crédits internationaux.

- Long

Une position longue (long en anglais) correspond à une position acheteuse sur un actif, soit en détenant le titre en direct, soit en détenant un produit structuré ou un produit de Bourse, par exemple un call warrant. L'inverse est une position vendeuse (short), soit en ayant vendu à découvert le titre, soit par exemple via un put warrant.

- Lookback

Une option lookback (« regarder en arrière ») est basée sur la valeur optimale d'un actif, pendant toute sa durée d'exercice. Dans un tel cas, la barrière et/ou le prix d'exercice sont uniquement fixés après une phase lookback.

- Marché primaire

Le marché primaire, appelé aussi marché d'émission, correspond à une phase initiale de commercialisation d'un produit.

- Marché réglementé (Bourse)

Un marché réglementé est un lieu d'échange sur lequel les négociations obéissent à un certain nombre de règles dont le respect est contrôlé par un régulateur. Euronext Paris est le marché réglementé en France sur lequel les produits de Bourse sont négociables.

- Marché secondaire

Le marché secondaire correspond à la période de négociation ouverte après la date d'émission et jusqu'à la date d'échéance ou la date de radiation.

- Mnémo

Le code Mnémo ou Mnémonique est une abréviation de cinq caractères identifiant un instrument coté sur Euronext.

Il peut être utilisé à la place du code ISIN.

- Monnaie (dans, à, en dehors)

La position par rapport à la monnaie (le prix d'exercice) est une expression fréquemment utilisée sur les options ou warrants. On est dans la monnaie: Le cours de sous-jacent est supérieur au prix d'exercice d'une option d'achat ou inférieur au prix d'exercice d'une option de vente. A la monnaie: le cours du sous-jacent est égale au prix d'exercice d'une option d'achat ou de vente. En dehors de la monnaie: Le cours de sous-jacent est inférieur au prix d'exercice d'une option d'achat ou supérieur au prix d'exercice d'une option de vente.

- Niveau de financement

Le niveau de financement représente sur un turbo la part de l'actif sous-jacent financée par l'émetteur. Plus cette part est importante, plus l'effet de levier sera élevé.

- Obligation à coupon zéro

Une obligation à coupon zéro est une obligation sans coupon. L'emprunt est émis sous la valeur nominale à l'échéance.

- Obligations

Une obligation est un titre matérialisant l'emprunt par un émetteur (Etat, entreprise) pour se financer à long terme. L'acheteur d'une obligation (obligataire) a droit au remboursement du montant prêté et à l'intérêt convenu, versé sous forme d'un ou plusieurs coupons. Le remboursement peut avoir lieu en une seule ou plusieurs fois.

- Opération sur titre (OST)

Une opération sur titre (OST) correspond à une opération exceptionnelle ayant lieu sur un titre (une action par exemple) à l'initiative de la société émettrice, comme une intervention sur le nominal du titre (division ou multiplication) ou la distribution de droits de souscription ou de dividende exceptionnel. Sur les produits structurés et produits de Bourse, cette intervention sur l'actif sous-jacent a pour conséquence un ajustement de certains caractéristiques (barrière, prix d'exercice, parité...) afin que l'opération n'ait pas d'incidence sur le prix du produit.

- Option

Une option confère à son détenteur le droit d'acheter (call) ou de vendre (put) un sous-jacent à un prix, pour une quantité et à une date (option européenne) ou pendant un délai (option américaine) déterminés. Un warrant ou un bon de souscription d'action sont des options.

- Option binaire

Une option binaire est une option exotique qui fournit un paiement fixe lorsque le cours du sous-jacent est inférieur ou supérieur au prix d'exercice à la fin de la durée.

- OTC

Le marché OTC (over the counter) ou marché de gré à gré est un marché au sein duquel les transactions sont conclues directement entre le vendeur et l'acheteur. Il s'oppose à un marché organisé ou réglementé. Le marché OTC a des règles plus souples mais peut présenter des risques plus importants comme le risque de défaut de la contrepartie ou le risque de défaut de règlement/livraison (le vendeur ne délivre pas les titres ou l'acheteur ne paie pas).

- **Panier**
Un panier (ou basket) regroupe plusieurs actifs sous-jacents

- **Parité**
La parité est le nombre de titre représentant un actif sous-jacent. Par exemple une parité de 10/1 pour un warrant sur action signifie qu'il faut 10 warrant pour exercer sur 1 action sous-jacente.

- **Pay-off**
Le pay-off d'un produit est sa valeur de remboursement à échéance. Sur un produit structuré ou un produit de Bourse il est toujours déterminé à l'avance par une formule mathématique.

- **Performance (nette, brute)**
La performance indique l'évolution du cours d'un titre. La performance s'exprime d'habitude en pourcentage sur une année. La performance peut-être positive, nulle ou négative, engendrant un gain ou une perte pour l'investisseur. La performance est dite nette lorsque le calcul tient compte des frais, brute le cas échéant.

- **Période de souscription**
La période de souscription d'un produit désigne la période durant laquelle il est possible de souscrire le produit sur le marché primaire. On parlera de période de négociation sur le marché secondaire.

- **Placement privé**
Un placement privé désigne la commercialisation d'un produit auprès d'un cercle restreint d'investisseurs. Les conditions d'accès sont réglementées. Ce type de placement s'oppose à l'appel public à l'épargne.

- Plain Vanilla

L'expression «Plain Vanilla» désigne sur les produits structurés ou les produits de Bourse la variante standard d'un produit type. A l'origine, cette expression était utilisée pour les options classiques (vanille).

- Plateforme de négociation (MTF)

Une plateforme de négociation ou MTF (multilateral trading facility) est une place de négociation alternative. Les produits structurés ou produits de Bourse sont parfois échangeables sur une ou plusieurs de ces plateformes, comme sur un ou plusieurs marchés réglementés.

- Portefeuille

Un portefeuille de titres désigne l'ensemble des actifs financiers détenus par une personne.

- Prime de gap

La prime de risque de gap concerne les produits à barrière désactivante comme les turbos. Elle découle d'un calcul statistique relatif au « gap » moyen calculé sur le sous-jacent. Cette prime de gap est relativement stable dans le temps, mais peut cependant varier en fonction des conditions de marché.

- Prix d'exercice

Le prix d'exercice est le prix auquel il est possible d'acheter (call) ou de vendre (put) le sous-jacent (une action, un indice...) en cas d'exercice de l'option.

- Producteur

Le producteur est un terme utilisé pour désigner l'émetteur du produit.

- **Produit de rendement**

Un produit de rendement offre une alternative au placement direct en actions en proposant une performance potentiellement attractive dans un contexte de marché stable, modérément haussier/baissier, ou haussier dans le cas des Certificats Bonus.

- **Produit d'investissement**

Les produits d'investissement sont une des deux grandes catégories de produits (l'autre étant les produits à effet de levier). Ils regroupent les produits à capital garanti à l'échéance dont l'objectif est de proposer une performance indexée sur un actif sous-jacent tout en garantissant le remboursement du capital initial à l'échéance, les produits d'indexation pure (100%) dont l'objectif est de reproduire au plus proche les variations d'un actif sous-jacent, et les produits de rendement (Autocall, Bonus, Jet, Sprint...) dont l'objectif est d'améliorer, lorsque certaines conditions de marché sont réunies, le couple rendement/risque par rapport à un investissement direct sur l'actif sous-jacent.

- **Produit structuré**

Un produit structuré est un produit composé de différentes briques élémentaires (obligation zéro-coupon, options, swaps...) regroupées en un seul et même produit pour construire une pay-off ou valeur de remboursement facile d'accès pour l'investisseur. Un produit structuré permet ainsi de s'exposer sur des marchés très divers (actions, taux, matières premières...), de définir le degré de risque admissible (garantie en capital intégrale ou partielle, aucune garantie en capital...) et d'exprimer les anticipations de marché les plus diverses (directionnel, non-directionnel, corrélation actions-taux...). Un produit

structuré peut être émis sous différentes formes (EMTN, obligations, certificats, OPC...).

- Produits à formule

Produits à formule est un terme fréquemment utilisé pour désigner un produit structuré.

- Prospectus

Un prospectus est un document d'information mis à disposition d'un investisseur sur un titre financier. Il apporte un complément d'information sur les modalités de fonctionnement et les caractéristiques du produit pour les investisseurs. Une lecture attentive du prospectus est très importante, elle permet d'analyser le placement qui est proposé. Le prospectus doit être visé par l'AMF préalablement à toute offre au public ou toute admission aux négociations de titres financiers sur un marché réglementé.

- Put

Un Put est une option de vente qui confère le droit, et non l'obligation, de vendre une certaine quantité d'un actif (appelé le sous-jacent ou support) à une ou plusieurs date(s) ou pendant une période et à un prix déterminé (prix d'exercice). L'acheteur du put paie une prime pour obtenir ce droit et, en contrepartie, le vendeur s'engage à acheter l'actif en cas d'exercice.

- Quanto

Quand le sous-jacent d'un produit structuré ou produits de Bourse en euro est cotés en devises étrangères, le cours du produit est également sensible au taux de change. L'investisseur est alors exposé à un risque de change, qui peut être favorable ou défavorable. Les produits structurés avec l'option quanto disposent d'une protection intrinsèque contre le risque de change.

- Radiation

La radiation correspondant l'arrêt définitif des négociation d'un titre sur un marché réglementé. Sur les produits de Bourse elle intervient un ou plusieurs jours avant la date d'échéance.

- Rappel anticipé

Le rappel (ou maturité) anticipé d'un produit est la faculté pour un émetteur de décider de mettre fin à un produit en fonction des conditions prévues dans le prospectus de base. Le rappel donne lieu au paiement d'une valeur de remboursement anticipée. Cette valeur peut être positive ou nulle.

- Règlement PRIIPS

Le règlement PRIIPS (ou KIIDS pour Key information documents for Packaged Retail and Insurance based Investment Products) est un règlement européen entré en vigueur en 2018. Il uniformiser l'information précontractuelle (DIC) remise aux investisseurs non professionnels (au sens de la directive MIF 2) pour les produits d'investissement dont la performance est liée à des actifs sous-jacents.

- Régulateur

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est le régulateur sur les produits structurés et produits de Bourse.

- Rendement (net, brut)

Le rendement mesure la performance en euros atteinte par un actif financier au cours d'une période déterminée en tenant compte de l'évolution des prix et des flux financiers. Le rendement peut-être positif, nul ou négatif, engendrant un gain ou une perte pour l'investisseur. Le rendement est dit net lorsque le

calcul tient compte des frais, brut le cas échéant.

- Réplication synthétique

La réplication synthétique désigne la construction d'un investissement avec des instruments dérivés (options, futures,...) permettant au gestionnaire d'un fonds d'obtenir la performance des actifs sous-jacents sans les détenir directement.

- Risque de change

Le risque de change est le risque lié à l'évolution du taux de change entre deux ou plusieurs devises.

- Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est le risque de défaut d'une des contreparties à l'opération réalisée.

- Risque de taux

Le risque de taux est lié à l'évolution des taux d'intérêts.

- Risque en capital

Le risque en capital désigne le risque de non-remboursement total ou partiel des montants investis.

- Short

Une position courte (short en anglais) correspond à une position vendeuse sur un actif qu'on ne détient pas encore. On parle aussi de vente à découvert.

- Sous-jacent

Le sous-jacent est l'instrument financier sur lequel porte le produit structuré ou le produit de Bourse. L'évolution du cours du sous-jacent est le facteur le plus important qui influence l'évolution du cours du produit. Les sous-jacents peuvent être des actions, des

paniers d'actions (baskets), des indices, des devises, des matières premières, des obligations ou des futures.

- Spread

Le spread est un terme anglo-saxon désignant l'écart entre cours acheteur et le cours vendeur.

- Suspension de cotation

Une suspension de cotation se traduit par un arrêt temporaire de la cotation d'un titre sur le marché. Elle vise à protéger le titre et à garantir la bonne circulation d'une information, à un moment donné, à l'ensemble des investisseurs.

- Term-sheet

Un term-sheet est un document synthétique qui présente les termes et conditions applicables à l'émission d'un produit structuré ou d'un produit de Bourse.

- Valeur en Risque (VaR)

La Value at Risk (VaR) est une notion utilisée généralement pour mesurer le risque de marché d'un portefeuille d'instruments financiers. Elle correspond au montant de pertes qui ne devrait être dépassé qu'avec une probabilité donnée sur un horizon temporel donné.

- Valeur intrinsèque

La valeur intrinsèque est la valeur résultante de l'exercice immédiat d'une option. Elle se calcule en faisant la différence entre le cours du sous-jacent et le prix d'exercice pour un Call (prix d'exercice-cours du sous-jacent pour un Put) ajusté de la parité et éventuellement de la devise du sous-jacent. Elle ne peut pas être négative.

- Valeur résiduelle

La valeur résiduelle désigne la valeur de remboursement faisant suite à la désactivation (knock-out) d'un produit à barrière désactivante. Cette valeur peut être légèrement positive ou nulle.

- Valeur temps

La valeur temps d'une option ou d'un warrant correspond à la différence entre sa valeur actuelle et sa valeur intrinsèque. Elle représente la valeur donnée au temps restant jusqu'à la maturité.

- Vente à découvert

La vente à découvert (ou short sell) consiste à vendre à terme un actif que l'on ne détient pas le jour où cette vente est conclue.

- Volatilité (historique, implicite)

La volatilité mesure l'amplitude des variations d'un sous-jacent (action, indice, devise, matière première, etc.) et sa propension à varier à la hausse ou à la baisse sur une période donnée de temps. Si la volatilité de l'indice CAC 40 est de 15%, cela signifie que, sur une période d'un an, le CAC 40 a de grandes chances de s'écarter, à la hausse comme à la baisse, d'environ 15% par rapport à son cours moyen. On distingue la volatilité historique, qui est calculée sur la base des cours historiques de l'actif sous-jacent et indiquée en pourcentage des cours moyens de l'actif sous-jacent pour une période donnée, et la volatilité implicite, anticipation par les marchés du niveau de variation d'un actif sous-jacent dans le futur.